



Ecole fondamentale libre Henry Hennequin

Projet éducatif du Pouvoir Organisateur

Introduction

Le Projet Educatif défini dans ce document par le Pouvoir Organisateur de notre école fondamentale a pour mission de décrire ce que la Communauté Educative doit viser à réaliser dans notre école.

Il est « **un idéal** » à atteindre, un texte de référence susceptible de maintenir en éveil, chacun des acteurs de notre projet d'établissement.

Le PO de « l'Ecole Fondamentale Libre Henry Hennequin est une A.S.B.L. organisatrice d'enseignement. Responsables des moyens qui sont affectés à l'école, il est le garant du projet. L'ensemble de notre projet est sous-tendu par l'Évangile, en référence à Jésus-Christ.

Notre mission

Elle est de donner aux jeunes un service de formation, d'éducation, en nous référant aux objectifs généraux de l'Enseignement Catholique.

- Développer la personnalité de l'enfant, de chaque enfant, la construire en exploitant toutes ses potentialités.
- Aider l'enfant à s'approprier les savoirs, à acquérir des compétences. Nous voulons éduquer plus à la **coopération** plutôt qu'à la **compétition**. Les uns **avec** les autres, **grâce** aux autres et non **contre** les autres. « Donnons-leur des ailes et des racines »
- Ouvrir l'enfant sur d'autres cultures dans le profond respect des différences par un regard positif et constructif, avec un esprit de tolérance.
- Donner à chacun(e) une formation à la citoyenneté responsable. Apprendre à l'enfant à vivre en toute liberté et à acquérir un esprit critique face aux exigences des réalités auxquelles il sera confronté.
- Procurer à chacun(e) des chances égales d'émancipation sociale, dans un souci réel de solidarité ; en portant attention spécialement aux faibles et aux démunis.

Comment y parvenir ?

En référence à Jésus-Christ et à son Evangile, nous avons la conviction que l'éducation aux valeurs n'est convaincante que si elle est vécue entre les partenaires de la communauté éducative de façon digne, dans le respect des personnes, dans la réalité du quotidien.

Dès lors, suscitons dans nos écoles ces valeurs indispensables :

- Autonomie, prise en charge de chacun(e)
- Ouverture et solidarité dans la différence
- Créativité, générosité, respect des autres
- Intériorité, respect de la liberté de conscience de chacun(e)
- Souci de vérité et de liberté : acceptation des règles de la vie commune en excluant toute violence.

Avec qui ?

Un projet commun implique de la part de tous les membres de la communauté éducative une volonté de communication, de concertation et de transparence.

- Enfants : propres acteurs de leur formation.
- Parents ou ceux qui les remplacent : premiers éducateurs. Ils sont le lien entre les enfants et l'école.
- Enseignants : les professionnels de l'école. Ils apportent leur **savoir** et leur **savoir-faire**. Ils vont s'efforcer de donner « **soif d'apprendre** ».
- Membres du P.O. : porteurs du projet, ils se portent garants de la réalisation de celui-ci.

Conclusion

Chacun des partenaires, chacun des acteurs du projet, en fonction des spécificités propres à l'école se devra de faire entendre sa voix dans le seul but d'amener l'enfant qu'il est aujourd'hui vers l'homme qu'il sera demain.